

NOTE DE SERVICE Proviseur N°12

Cette note fait office de compte rendu de la réunion du groupe de pilotage ENTEA du mercredi 12 mars 2008

Chers collègues,

Cette année scolaire a vu s'étendre nos pratiques d'utilisation des nouvelles technologies : basculement au « tout courriel », saisie et consultation des notes via une interface Internet, enrichissement du site web avec partage de documents, mise en œuvre du B2i, partage d'agendas (administration) expérimentation de l'ENTEA notamment par l'utilisation de certains modules. Je remercie au passage les personnels qui ont testé cet outil, tout particulièrement Madame Adam, Messieurs Ruff, Straumann et Holtzer ainsi que l'ensemble de la communauté éducative qui a fait les efforts d'adaptation nécessaires.

Le groupe de pilotage ENTEA réuni le 12 mars dernier a décidé de passer à la vitesse supérieure l'année prochaine afin de donner à cet outil toute sa mesure : les problèmes liés au démarrage de l'ENTEA, qui nous ont fait surseoir en 2007/2008 à l'utilisation du module de saisie des notes par exemple, ont fait depuis l'objet de nombreux correctifs qui ont amélioré son fonctionnement. Les autres modules que propose l'espace numérique de travail sont opérationnels également. Il n'y a donc plus lieu de continuer à s'abonner à des logiciels privés alors que les mêmes services sont proposés dans l'ENTEA (coût pris en charge par la Région hors budget). Une exception sera faite pour le module « absences », les salles de classe ne disposant pas de postes informatiques en salles pour la saisie des absences par les professeurs. Les absences continueront donc d'être saisies par la Vie Scolaire, sur le logiciel habituel « Molière ».

Ainsi, dès la rentrée de septembre 2008, ENTEA sera notre plateforme quasi unique d'échange collectif, le site web du lycée gardant son rôle de « vitrine » externe. Toutes les infos administratives internes (notes de services, messages, échanges de documents...), à l'exception des notes provenant de l'extérieur, seront exclusivement diffusées par la messagerie de l'ENTEA. Bien évidemment, chacun pourra continuer à utiliser son adresse « ac-strasbourg.fr » ou « lycee-verne.fr » (CFA) et rapatrier les messages de l'ENTEA vers sa messagerie « gmail » ou « outlook ». Tous les messages administratifs internes renverront à des notes stockées sur l'ENTEA, ce qui évitera la saturation de « pièces jointes » et les correctifs de notes ne nécessiteront plus de nouvel envoi. Cet espace de stockage sera aussi disponible pour partager des documents avec d'autres « utilisateurs » ou « groupes d'utilisateurs ». Un système de « droits » permettra d'organiser ces partages.

La communication élèves/parents/professeurs/administratifs sera grandement facilitée par cette interface de communication simple et intuitive, de surcroît plus confidentielle que l'Internet ouvert à tous (même si la consultation d'ENTEA est possible par Internet, de chez soi). On y trouvera en temps réel les absences des professeurs et les modalités de remplacement prévues. Les échanges pourront être mieux ciblés grâce aux possibilités offertes par les « groupes d'utilisateurs » (sanctions annoncées aux seuls professeurs de la classe concernée, par exemple). Les messages aux familles seront diffusés par un simple clic (ce qui n'empêchera pas bien sûr de doubler les messages les plus importants par des courriers).

ENTEA sera aussi le lieu de saisie des notes pour les professeurs, selon des modalités qui ressemblent à « Viescolaire.net » (saisie et consultation par Internet etc...), et un espace permettra de suivre les sanctions de chaque élève. Le module « cahier de textes » restera facultatif, sachant qu'il reste encore des fonctionnalités à améliorer.

ENTEA offrira aussi des actualités mises à jour, disponibles dès l'ouverture de la page, et différenciées selon les utilisateurs. On pourra y consulter les agendas de l'établissement, des personnels de direction, du CDI... On pourra consulter le site web du lycée par un clic sur son logo. Des forums ouvriront des discussions sur des thématiques à définir (projet d'établissement, CVL ...).

Toutes ces possibilités seront offertes sur l'Espace Numérique de Travail avec un seul login et mot de passe, ce qui est un progrès indéniable par rapport au fonctionnement actuel.

De nombreux outils sont déjà disponibles et « testables » grâce au travail de Michaël Ruff et Catherine Adam. Je vous encourage d'ici le mois de septembre à vous rendre sur cet espace pour les apprivoiser. Bien sûr, des modalités de formations internes légères seront à prévoir au 1^{er} trimestre de l'année scolaire prochaine.

Cordialement,

P. FREUND

